



# Protection Aménagement

Lège Cap-Ferret

courriel : [contact@palcf.fr](mailto:contact@palcf.fr) - site : <https://PALCF.fr>

## Bureau

### Président

MAZODIER Jean

### Vice-Présidents

DABIS François

LEMERCIER Philippe

### Trésorière

AUBIER Catherine

### Secrétaire général

DUCASSE Patrick

## Conseil d'administration

AUBIER Catherine

BERGER Hélène

BOUGAULT Hubert

BOUILLEAU Patrick

CHENE-MAURIN Marie-Aude

CHIGNAC Jean

DABIS François

DE TURCKHEIM Thierry

DESPAX Jean Michel

DEZEUSTRE Guy

DEZEUSTRE Monique

DUBARRY Jean-Pierre

DUBARRY Danielle  
membre coopté

DUCASSE Patrick

GLOTIN Françoise

LABORIE Martine

LEMERCIER Philippe

LIAL Patrick

MAZODIER Jean

PAGES Bérangère

SALAVERT Béatrice  
membre coopté

TETAUD Michel

TIFFORIT Jean

VIGNERON Jean-Philippe

## Archives

André GOURDON

## Editorial

janvier 2025

bulletin n°103

## ÉDITORIAL DU CHANGEMENT

2025 sera celui du changement au sein de notre Association. En effet, j'ai décidé de remettre au Conseil d'Administration mon poste de Président que j'occupe depuis 1994. La transition se fera cette année. Notre Association a été créée en Août 1972 après la « Bataille du Mimbeau ». Elle a connu 3 présidents Monsieur Bonne, le commandant Mazodier, mon Père, et moi.

Françoise Glotin et André Gourdon, administrateurs depuis l'origine, sont toujours avec nous. Nous avons un conseil d'administration solidaire et ouvert, qui partage les valeurs que nous souhaitons transmettre à nos enfants et accueillir les nouveaux arrivants dans une presqu'île que nous aimons.

Il est temps pour moi, après 30 ans de présidence, de passer la main. Notre conseil d'Administration travaille sur la nouvelle organisation et les orientations pour les années à venir.

**ALERTER, S'INFORMER, INFORMER, PROPOSER** reste notre devise au quotidien.

En 2024, nous avons fait du bon travail, que ce soit sur la MER et la FORêt, deux identités majeures de la Presqu'île, mais aussi sur la transition climatique et ses conséquences sur les risques naturels et le Plan Climat-Air-Energie, l'urbanisme avec le suivi du SCOT et du PLU Plan Local d'Urbanisme, les permis de construire, le développement durable, la préservation des paysages et de la biodiversité, la mobilité sans oublier les problèmes du quotidien ...

Mais aussi, au niveau du Bassin d'Arcachon, avec le Parc Naturel Marin, le Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon le SIBA, l'intercommunalité du Nord-Bassin la COBAN, le syndicat inter-communal du Bassin d'Arcachon et du Val de Leyre le SYBARVAL, le conseil de Développement le CODEV, les professionnels de la Mer et de la Forêt... et bien sur les associations locales de la Presqu'île et environnementales du Bassin.

**CONTINUONS NOS ACTIONS EN 2025.**

**BON VENT À TOUS EN 2025**

Jean MAZODIER  
Président

Patrick DUCASSE  
Secrétaire Général



# Planning des activités du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 décembre 2024

2

**5 juillet :** Réunion à la cabane du Comité de village du Canon

**11 juillet :** Visite chantier Villa Colette

**13 juillet :** Conseil d'Administration de PALCF

**30 juillet :** Séance de travail sur le Mimbeau sur le terrain

**10 août :** CA de PALCF

**16 août :** Assemblée Générale de PALCF

Conférence sur l'histoire du Cap Ferret au 19<sup>e</sup> siècle

**21 août :** Réunion Mimbeau avec les Associations concernées

**23 août :** Visite chantier Villa Colette

**24 août :** Rentrée littéraire Alice

**26 août :** Soirée des bénévoles au village de l'Herbe

**30 août :** La Cabane au Canon

**8 septembre :** Forum des Associations

**9 septembre :** Réunion CODEV

**12 septembre :** Conseil de gestion du Parc Naturel Marin

**21 septembre :** Réunion Le Corbusier

**26 septembre :** Conseil Municipal

**4 octobre :** Conseil Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL)

**7 octobre :** Séance de travail sur la qualité des eaux

**8 octobre :** Réunion plénière du Conseil de Développement (CODEV)

**12 octobre :** Conseil d'Administration de PALCF

Inauguration de l'Ecole de Musique

**13 octobre :** Domaine de Certes avec l'Académie du Bassin

**17 Octobre :** Séance de travail Le Corbusier

**25 octobre :** Réunion La Cabane sur les champignons

**7 novembre :** Bureau du Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin

**9 novembre :** Conseil d'Administration PALCF

**28 novembre :** Réunion CODEV sur la Forêt d'Exception

**9 décembre :** Réunion CODEV avec le SIBA

**12 décembre :** Conseil Municipal

**14 décembre :** Conseil d'Administration de PALCF

# RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS au début de l'année 2025 de PALCF

3

## Gestion Administrative et Financière, Intercommunalité, Démocratie participative

### 1 - Meilleure lisibilité vis-à-vis des habitants :

- Identification des responsabilités des adjoints au Maire ou Conseillers Délégués Municipaux dans les principales fonctions
- Un nouveau Directeur Général des services a été nommé - Aurélie Delabre est notre interlocutrice pour les dossiers stratégiques.
- Laure Rivière est notre correspondante, au quotidien, des Associations, des acteurs économiques et touristiques, des commerçants, des ostréiculteurs et pêcheurs, des professionnels de santé, de la DFCI (Défense de la Forêt Contre l'Incendie), de l'ACCA (Association Communale de Chasse)...
- Le fonctionnement de la « démocratie participative n'est pas toujours compris ... Notre association suggère l'organisation de réunion publique par village et un budget participatif annuel par village.

### 2 - Refonte du site internet municipal en le rendant plus interactif et concevoir un nouveau Bulletin Municipal plus « moderne », moins « riche » et mieux adapté au quotidien des habitants.

Notre association suggère une lettre numérique, par exemple hebdomadaire pour rappeler les informations du quotidien.

Avoir une communication ouverte et non pas fermée.

### 3 - Les intercos – COBAN, SYBARVAL, SIAVLG, SIBA - font partie intégrante de la commune de même que le PN MBA.

Pour chaque compétence, quel est l'Elu référent et le service municipal qui la suit ?

Affaires économiques , eau potable, transports en commun, déchets, archives, informations touristiques, eaux usées, eaux pluviales, GEMAPI, réchauffement climatique, plan-plages, réensablement des plages, dragages, sécurité, urbanisme ...

### 4 - Informer sur la plainte de la commune pour le détournement de l'eau potable concernant le camping des Embruns .

### 5 - Encadrer la politique de « ventes » de mobil-home du SIBLU, nouvel opérateur du camping municipal des Embruns.

## URBANISME

### 1 - PLU :

La préparation du Plan d'Aménagement de Développement Durable PADD n'a pas donné lieu à un groupe de travail permettant d'échanger avec les techniciens conseils en charge du dossier et le service de l'urbanisme comme cela était l'usage depuis la création de la commune de Lège Cap Ferret en 1976. Cela a été mal ressenti par l'Association doyenne PALCF.

A priori, 4 manques :

- Pas de préoccupations foncières pour les futurs sites SÉCURITÉ (pompiers, gendarmerie) et santé à Claouey et au Cap Ferret
- Il faut identifier au PLU les projets des pistes cyclables ou chemin de randonnée dans les EBC Espaces Boisés à Conserver
- Analyse des nappes phréatiques
- La future Plaine des sports de Claouey figure toujours au SCOT. Pas un mot dans le PADD. Pas de réflexions sur l'évolution des fonciers sportifs de Lège et du Ferret.

# RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS au début de

4

- La Loi APER du 10 mars 2023 pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables avec une bonne insertion paysagère et qui met la Commune et les intercos au centre de la planification, est à peine effleurée.

**2 -** La surtaxe de la taxe d'habitation doit être quantifiée pour les années à venir et devenir une ressource clairement identifiée pour les réserves foncières potentielles elles-aussi à identifier. Cela pourra servir de garantie pour la mise en place d'un emprunt foncier - enveloppe et droit de tirage -.

**3 -** Pour les opérations d'aménagement à venir, mettre en place, avec l'aide de la Banque des territoires une SPL – société publique locale – à Capital 100% Commune - pour la réalisation et des équipements avec redevances et logements à venir.

**4 -** Pour chaque site, avoir une réflexion sur la programmation et la répartition sociale permettant de quantifier la charge foncière possible de chaque opération et ainsi pouvoir négocier avec l'Etat le montant et les possibilités de densification conformément à la Loi SRU

**5 -** Avoir une vraie réflexion avec les professionnels de santé de toute la commune sur la mise en place de Maisons de Santé « Publiques » là où l'initiative privée fait défaut.

**6 -** Calendrier de réalisation des logements sociaux

**7 - La compétence PUBLICITÉ URBAINE** a été transférée à la commune le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Rien ne se passe sur le terrain... Il y a toujours une dizaine d'infractions.

**8 - Faire mieux connaître aux habitants la politique municipale** - exemplaire en la matière – pour les permis de construire et les autorisations de travaux : commission préalable, délivrance du permis, suivi des travaux par la police municipale, statistiques depuis 2020 des procès verbaux et des plaintes chez le Procureur.

**9 - Résultats des dernières décisions du Tribunal en matière de permis de construire**

**10 -** Communiqué sur les délégations de service public(eau potable, eaux usées, eaux pluviales, mobilité...). Rendre accessible les rapports annuels

**11 - Evolution des extérieurs des 4 marchés :** désimperméabilisation et naturation des sols, intégration des énergies nouvelles renouvelables (Photovoltaïque notamment)

**12 - Réouverture de la liaison Boulevard de la Plage / Marché du Ferret** fermée depuis quelques années . Possibilité d'acquérir le commerce à l'entrée côté marché.

**13 - Piétonisation** partielle et temporaire de certaines voies du Ferret

**14 - Traversée des villages :** principes et projets

**15 - Suppression de la barrière mise en place au marché du Ferret** et privilégiant les marchands aux détriment des clients contrairement à la politique mise en place depuis toujours.

**16 - Intégration de la LOI ZAN** zéro artificialisation nette en 2050 et mesures dérogatoires.

**17 - La circulation des vélos à l'intérieur des villages ,** surtout en saison estivale. Quelle stratégie pour chaque village?

# l'année 2025 de PALCF

**18 - Le devenir des voies du Boque et des 44 hectares** ( en les distinguant de la défense des berges ).

**19 - Le devenir des Grépins ?**

## MOBILITÉ

Quel est l'Elu référent et le service qui suit l'évolution et les modifications après la mise en place du service de transports en commun ALEGO

Communiquer directement ou via la COBAN ou Transdev, sur la mise en place sur la commune, au 1<sup>er</sup> janvier, du Plan Mobilité Simplifié

**1 - La liste des arrêts de la ligne 3 Lège-La Pointe est -elle définitive ?**

**2 - Fonctionnement de la ligne directe Lège-agglomération de Bordeaux ?**

**3 - Tarification et cadence en saison et hors saison**

**4 - Planification de la réalisation pour les 2 ans à venir des liaisons douces inter-villages +**

**5 - Poursuivre les réflexions sur une liaison maritime par bateaux électriques entre les débarcadères de Piquey et Bélisaire**

**6 - Promouvoir avec la SNCF une liaison maritime directe en concordance avec le TGV direct Arcachon/Paris et non pas laisser les voyageurs munis d'un billet avec le flot des touristes-plus d'1 heure d'attente en plein été- au risque de rater la correspondance TGV ou le soir.**

Possibilité de réserver le billet maritime avec le billet SNCF comme cela exister autrefois.

## MARITIME

**1 - La stratégie locale du trait de côte de la municipalité est clairement identifiée ; celle du SIBA, en charge de la compétence GEMAPI, l'est beaucoup moins.**

**2 - Les 2 COCOAS ETAT Comité Consultatif des Associations - Plan de Protection des risques littoraux PPRL et Plan de Protection des Risques de Submersion Marine. PPRSM – suivent leurs cours.**

Pour PALCF, le risque éolien dunaire n'existe plus, sauf à La Pointe. Les dunes sont fixées depuis 35 ans et la mobilité des dunes coté zone habitable est réduite à zéro.

Demander une accélération des conclusions de CROCEAN pour le PPRL afin que le Préfet prenne des décisions qui vont avoir une conséquence directe sur le futur zonage du PLU et les procédures judiciaires en cours .

La réunion de concertation pour la définition et la stratégie des zones coté Bassin n'est toujours pas programmée

**3 - Suivi des dossiers compétences PARC NATUREL MARIN – programme d'actions 2025**

- a - Qualité des eaux
- b - Réhabilitation des friches ostréicoles
- c - Habitats marins et fonctionnalités (herbiers zoostères...) et faune marine (captage des larves moules, huîtres coques, seiches...) et Avifaune
- d - Développement durable des activités maritimes
- e - Fréquentation maritime
- f - Patrimoine culturel
- g - Sibilisation et mobilisation citoyenne (collèges, lycées AME, accueil posté...) en liaison avec CAPTERMER



# RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS au début de l'année 2025

6

**4 - Mettre en valeur les réalisations du Plan Plages**

**5 - Information sur le plan annuel de rengrissement des plages par le SIBA**

**6 - Multiplication des cales de mise à l'eau pour bateaux avec possibilité de carénage – diminution des peintures anti-fouling, qui risquent d'être interdites dans le futur**

**7 - Mettre en place une ou plusieurs ASSOCIATIONS SYNDICALES AUTORISÉES(ASA) POUR LA DÉFENSE DES BERGES avec les riverains directement concernés en valorisant les travaux les différentes associations et en intégrant les derniers propriétaires récalcitrants**

**8 - Quel programme pour la Maison de la Mer au Canon ?**

**9 - Participer aux groupes de travail locaux et nationaux en liaison avec la Députée du Bassin d'Arcachon sur la prévention des risques sanitaires et l'évolution du trait de cote.**

**10 - Information par voie électronique des titulaires de corps-morts sur la réglementation nautique et son évolution, les avurnav, les alertes-météos les navettes corps-morts, plan d'évacuation en cas d'incendie...**

## FORêt

**1 - Mieux mettre en valeur la Forêt d'Exception ( ONF ), la Forêt communale et la Forêt privée**  
C'est un atout économique, touristique et environnemental...

**2 - Participer à la mise en place de lieux d'exposition, de rencontre ou d'animation sur la Forêt en lien avec la FORêt D'EXCEPTION**

**3 - Risques Incendie Forestiers :** l'information sur l'Obligation Légale de Débroussaillement et les travaux sur le terrain ont été exemplaires.  
A quand un exercice d'évacuation en vraie grandeur avec la population ?

**4 - Dans le PADD, il est dit qu'il n'y a pas d'activités agricoles sur la commune, alors qu'il y a une activité sylvicole importante : entretien, débardage, coupe...dans la Forêt Domaniale et la Forêt Privée.**

**5 - Intégrer la Forêt Habitée dans le PPRIF – Plan de Prévention des Risques Incendies Forestiers.**  
Les règles du PPRIF ne doivent pas conduire à sa disparition en application des règles nationales.

## SIBA

**1 - Définir les possibilités et les moyens de la compétence GEMAPI (érosion littoral)**

**2 - Où en est le projet d'un bateau pour le nettoyage des parcs ostréicoles et l'éradication des récifs ostréicoles.**

**3 - Plan d'action eaux usées et eaux pluviales : [www.siba-bassin-arcachon.fr](http://www.siba-bassin-arcachon.fr)**

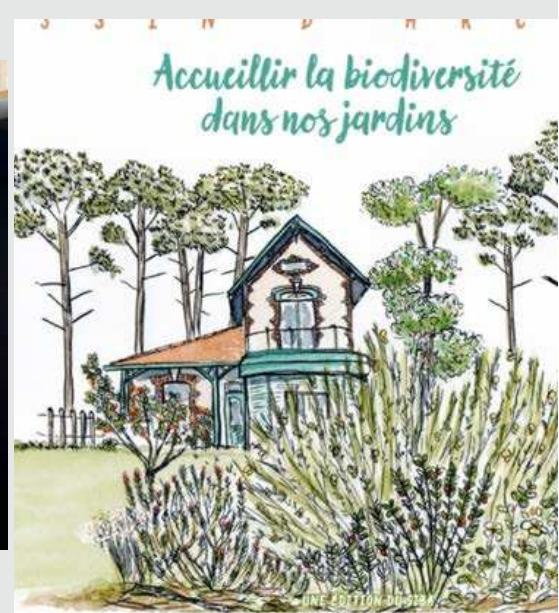
**4 - Communication auprès de chaque propriétaire de l'engagement citoyen pour accueillir l'eau de pluie dans sa parcelle, entretenir ses fossés et crastes éventuellement, pas de raccord de sa gouttière au réseau d'eau usées...**

## S'INFORMER-ALERTER-PROPOSER

Nos publications sur notre site internet



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AOUT 2024



# PALCF.FR

2024  
23 PUBLICATIONS



- Mer
- Forêt
- Actualités
- Terre
- Culture
- Conférences

## CATÉGORIES

## CONTACT



[contact@palcf.fr](mailto:contact@palcf.fr)



[www.palcf.fr](http://www.palcf.fr)

Le site internet Palcf.fr est géré par Chanteclerstudio.name



# Compte-Rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

8

Le 16 août 2024 à 16 heures l'association PALCF a tenu son assemblée générale ordinaire pour l'année 2022 à la salle municipale de La Forestière au Cap Ferret. Cette assemblée s'est tenue dans le respect des règles. Plus de 400 participants...

Il a été établi une liste des membres du conseil d'administration présents à l'ouverture :

AUBIER Catherine  
BERGER Hélène  
BOUGAULT Hubert  
BOUILLEAU Patrick  
CHENE-MAURIN Marie-Aude  
CHIGNAC Jean  
DESPAX Jean Michel  
DE TURKHEIM Thierry  
DEZEUSTRE Guy  
DEZEUSTRE Monique  
DUBARRY Jean-Pierre  
DUCASSE Patrick  
GLOTIN Françoise  
LEMERCIER Philippe  
LIAL Patrick  
MAZODIER Jean  
TETAUD Michel  
TIFFORIT Jean

La séance débute par la nomination du Président de séance : Jean Mazodier  
d'un secrétaire de séance : Patrick Ducasse  
de deux scrutateurs : Philippe Lemercier et Catherine Aubier

La feuille de présence du C.A. est certifiée sincère et véritable par le Président. Il constate que le quorum est atteint.

Le Président remet les textes, rapports et les projets de résolution à disposition des membres présents du conseil d'administration.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. L'assemblée générale ordinaire débute effectivement à 16h15.

Il est décidé que les votes s'effectueront à main levée. Les votes par correspondance et pouvoirs ont été pris en compte précédemment, en présence d'un comité de membres du C.A.

Le Président rappelle les résolutions de l'ordre du jour suivant qui seront soumises à l'approbation par vote :

Ordre du jour de l'assemblée générale de PALCF du 16 août 2024 :

Résolutions à titre ordinaire :

- approbation des rapports d'activité et moral
- approbation du rapport financier avec compte de résultat et bilan financier
- approbation du renouvellement du tiers sortant et présentation des nouvelles candidatures
- approbation du nouveau montant de la cotisation pour 2024
- approbation de pouvoir pour formalités au Président et du secrétaire général.

Première résolution :

approbation des rapports d'activité et moral

Le Président, Jean Mazodier, lit les rapports d'activité et moral que l'on peut trouver en pages 3 et 4 de notre bulletin n°102 de juillet 2024. Ces rapports sont approuvés à l'unanimité.

# ASSEMBLÉE ORDINAIRE du 16 août 2024

## 2<sup>e</sup> résolution :

approbation ces comptes et bilan financier

La trésorière, Catherine Aubier lit et commente le rapport financier avec compte de résultat et bilan financier au 31 décembre 2023 que l'on peut également trouver en page 5 de notre bulletin cité précédemment. Le rapport et les comptes sont acceptés à l'unanimité.

## 3<sup>e</sup> résolution :

approbation du renouvellement du tiers sortant :

- Hubert BOUGAULT, candidat à sa réélection
- Marie-Aude CHÈNE-MAURIN, candidate à sa réélection
- Jean CHIGNAC, candidat à sa réélection
- Jean-Michel DESPAX, candidat à sa réélection
- Martine LABORIE, candidate à sa réélection
- Jean MAZODIER, candidat à sa réélection
- Michel TÉAUD, candidat à sa réélection

Le renouvellement du tiers sortant est approuvé à l'unanimité.

## 4<sup>e</sup> résolution :

approbation du montant de la cotisation pour 2025

Le montant de la cotisation pour 2025 sera de 15 euros si envoi bulletin en numérique uniquement et de 25 euros si envoi bulletin papier imprimé.

## 5<sup>e</sup> résolution :

approbation de pouvoir pour formalités

Les pouvoirs pour formalité au Président et Secrétaire Général sont acceptés à l'unanimité.

Le Président déclare ensuite l'assemblée générale terminée à 17h.

Il précise que le conseil d'administration se réunira prochainement pour former le bureau de l'association et régler les premières décisions à prendre.

Le Président,  
Jean MAZODIER

Le Secrétaire,  
Patrick DUCASSE

## Appel aux adhérents

En cas de changement de vos coordonnées , nous vous remercions de compléter et nous envoyer par courriel, courrier ou à remettre lors de l'AG, le formulaire ci-dessous :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse principale : .....

Adresse secondaire : .....

Mail : .....

Tél. / Mobile : .....

## Appel de cotisation 2025

Vous pouvez régler par virement bancaire : PALCF IBAN : FR35 2004 1010 0100 3562 5S02229 BIC : PSSTFRPPB0R ou par chèque à l'ordre de l'Association Protection et Aménagement de Lège-Cap Ferret.

Membre adhérent (bulletin numérique) : ..... 15€

Membre adhérent (2 bulletins papier) : ..... 25€

**PALCF**  
**BP 9**  
**33950 Lège-Cap Ferret**  
**courriel : contact@palcf.fr**  
**site : PALCF.fr**

# PALCF ASSEMBLEE GENERALE VENDREDI

## Compte rendu des 3 tables rondes :

10

### AFFAIRES MARITIMES

Monsieur le Maire, S. Panonacle, Y. Godichaud, O. Laban Modération par P. Lemercier

### SITUATION DES OSTREICULTEURS

#### O. Laban - CRC

- Résilience inhérente au métier, mais cette crise est difficile et durable
- Précédent de la souris : soutien de la population et retour rapide à la consommation
- Cette crise : défiance vis-à-vis des huîtres + conjoncture compliquée, -40% de ventes entre février et avril, en forte attente de la saison, difficultés plus fortes pour ceux qui vendent sur les marchés, pas encore de dépôt de bilan mais forte incertitude, appel à consommer les huîtres
- Pas de lien entre les palourdes et les huîtres, deux sources différentes et surtout pas d'amalgame ou de suspicion de pollution à partir de novembre. Pas de seuil sur les novovirus donc besoin de retours clients pour fermer
- Lancement d'un réseau de surveillance accrue à partir d'avril avec 7 points de contrôles, pour lancer si besoin une purification longue pour faire baisser les bactériophages (qui sont un indicateur de contagiosité)

#### S. Panonacle

- Soutien financier en cours avec Etat
- Avenir : méthodes de détections plus précoces, développer bassins de purification individuel ou collectif, avec nécessité de soutien de l'Etat

#### M. le Maire

- Sujet structurant, rappel des mesures prises par la collectivité avec le Syndicat et le Comité Régional Conchylicole : aider 63 entreprises : prise en charge de la collecte des déchets coquilliers, soutien en communication, valorisation systématique des huîtres
- Le SIBA fera des travaux, anticipation des 11 millions, mais sans garantie de résultat à 100% au vu des intempéries exceptionnelles et difficile à anticiper à ce stade
- Pistes d'actions travaillées par la commune avec les pros : forage à Piraillan pour fournir l'eau nécessaire à la purification des huîtres

### PPRL

#### P. Lemercier : érosion inéluctable

#### M. le Maire

- Porté par l'Etat, sujet d'urbanisme. Intérêt : pas un plan d'action pour lutter contre le risque, mais un outil pour déterminer les règles de constructibilité au vu du risque. Lorsque l'Etat nous transmettra le porter à connaissance, la commune sera contrainte d'appliquer le sursis à statuer, en attendant la cartographie précise
- Cette donnée sera intégrée au PLU

#### CRC – O. Laban

- Le CRC a intégré la stratégie locale pour défendre les parcs situés au Mimbeau, en attente d'information de la part du SIBA

#### S. Panonacle

- Comité national du trait de côte : décret liste intégrant Lège Cap Ferret, Arcachon et La Teste, S. Panonacle a proposé des amendements pour obtenir des financements des collectivités dans le cadre du projet de loi de finances (taxation sur les transaction foncières). Comment imaginer le littoral de demain ?

# 16 AOÛT 2024

## Maritime - Urbanisme - Forêt

11

### URBANISME

Monsieur le Maire, S. Panonacle, G. Marly -Modération par M. Davis

#### SCOT (MLM)

- Attentes divergentes donc remarques du Préfet et à ce stade le SCOT est validé
- En attente des recours probables Particuliers : spoliation de propriété, et associations : manque de conscience environnementale

#### PLU & PC

- Monsieur le Maire rappelle les contraintes imposées en 2029 par M. le Préfet : non constructibilité des Sables d'Or, suppression zone d'activités de Lège, suppression de la déchèterie de déchets verts au sud
- PLU en révision mais recours avec risque d'annulation devant la cour administrative d'appel. Le cas échéant : la procédure de révision sera transformée en procédure d'élaboration.
- Objectifs : conserver la Ville sous la foret
- Permis de construire : Chiffres des Permis de construire, vérification des Permis de construire, création d'une commission avant projet, 350 contrôles de Police Municipale dont 150 contentieux, règlement des infractions 80% à l'amiable, 30 dossiers de contentieux /an au tribunal.

### LOCATIONS SAISONNIÈRES

- Perception d'une « véritable explosion » et d'une évolution des besoins

#### S. Panonacle

- Parvenir à trouver le juste équilibre entre le bon accueil de nos touristes et le logement des actifs.

#### M. le Maire

- Notre activité économique majeure : tourisme, très peu de lits marchands donc « nous avons beaucoup de résidences secondaires et tant mieux »
- Deux types de locations :
  - o Les locaux qui louent pour raisons économiques, pas de souci
  - o La cible : promoteurs et investisseurs qui achètent n'importe quel bien à n'importe quel prix pour accueillir un maximum de monde. Ils déstructurent notre urbanisation, le marché de la location et notre bien vivre ensemble
- Démarches engagées
  - o Numéro d'enregistrement et « changement d'usage » / déclaration de location, pour bien comprendre qui loue, combien de temps et avoir des indicateurs. Retour dans 18 mois pour prendre ou pas des mesures permettant d'encadrer les locations saisonnières et leurs excès

### FORÊT

Monsieur le Maire, S. Panonacle, M. Fougeras, Y. Labarrère, JJ Goubet, modération par J. Mazodier

#### FORÊT D'EXCEPTION

- Label attribué en 2016, pas de renouvellement prévu en 22/23, en ordre de marche pour un renouvellement.
- M. Mazodier aimerait que la commune utilise davantage la forêt d'exception pour le tourisme : quid de créer un chemin Brémontier ? A suivre.

# PALCF ASSEMBLEE GENERALE

## VENDREDI 16 AOÛT 2024 :

### Compte rendu des 3 tables rondes : Maritime - Urbanisme - Forêt

12

#### FEU DE FORÊT

- JM : travail remarquable de la commune, exemplarité, espère que LCF va poursuivre cet engagement
  - + rappel rôle Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI) & Service Départemental Incendie et Secours (SDIS) + nouveau moyen de surveillance. Reste juste un grand exercice
- MIM : on travaille beaucoup mais on n'est jamais prêt. Rappel du PASE, préoccupation majeurs même si la forêt est encore verte
- Prévention : rôle essentiel du débroussaillage donc importante mobilisation acteurs privés et publics (Commune, Office National des Forêts (ONF) & Département), barrières, bornes, amélioration de la surveillance, véhicule DFCI
- Secours : sapeurs pompiers prennent la main
- Evacuation : le Préfet prend la main, cf plan d'évacuation par voie maritime signé par Etat en juillet 23
- Monsieur le Maire appelle à la vigilance individuelle ou collective, aux petits gestes du quotidien (pas de barbecue en cas de vigilance sévère, interdiction des clotures en brande..)
- ONF : rappelle la mission d'intérêt général avec patrouilles renforcées
- S. Panonacle :
  - o obtention de moyens matériels, PPL sur les feux de forêt issue du Sénat en 2022, félicitation à la commune, demande d'utilisation de drones et renforcement des contrôles
  - o adaptation forêt au changement climatique

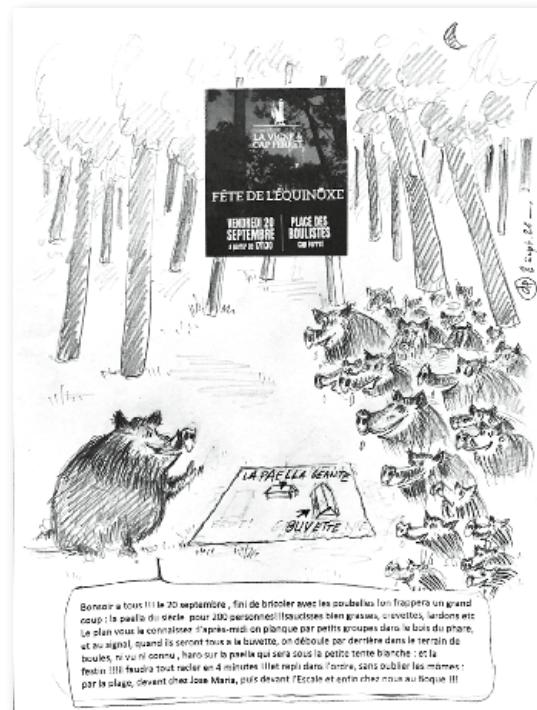
#### SANGLIERS

- JM : naissance de sangliers en zone habitée = ils y restent. Evolution actuelle d'une chasse loisir à une chasse de « service public »
- Règles (Y. Labarrère)
  - o autorisation Préfectorale de prélèvement en zone habitée par lieutenant de louveterie, prélèvement au Boque, intervention compliquée. Près de 20 000 sangliers prélevés cette année en Gironde, hausse de population
  - o au nord : nombreux prélèvements, moins au sud
  - o éviter de créer des poches, notamment à Piraillan
- ACCA / JJ Goubet :
  - o Chasse Limite du Porge jusqu'au Red Store + pare feu central + Sauzzouze
  - o 43 battues et 140 sangliers prélevés, difficile car peu de jeunes chasseurs, 2jours/semaine entre septembre et avril
- Enjeux : le sud presqu'île

# Histoires de sangliers

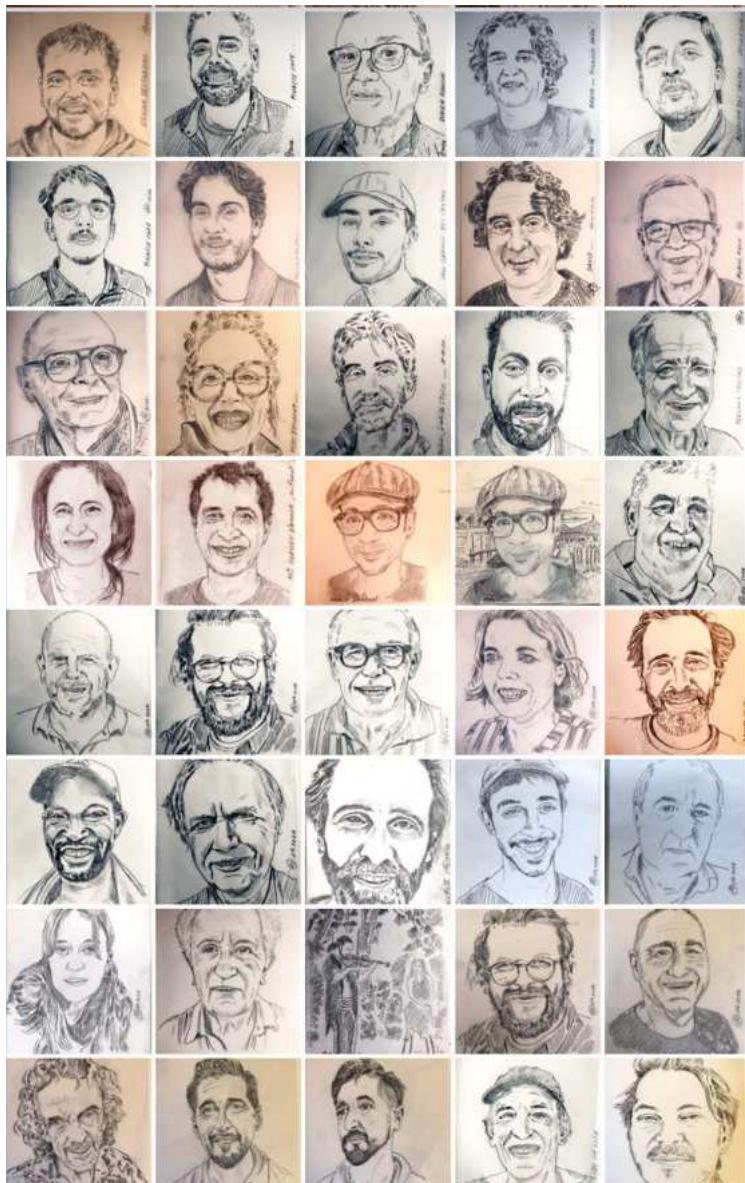
## Cap Ferret - été 2024

Merci aux sangliers mais surtout à Jean Mazodier qui m' a inspiré ce beau sujet lors de sa réunion du PALCF!  
Faute de suffisamment de sangliers,(mais ça va venir !) j'ai ajouté quelques vues du Ferret.  
Daniel Picard, septembre 2024.



# Histoires de sangliers - Cap Ferret - été 2024

14



Le camion rouge..



La rentrée littéraire  
de Patrick Hourquebie

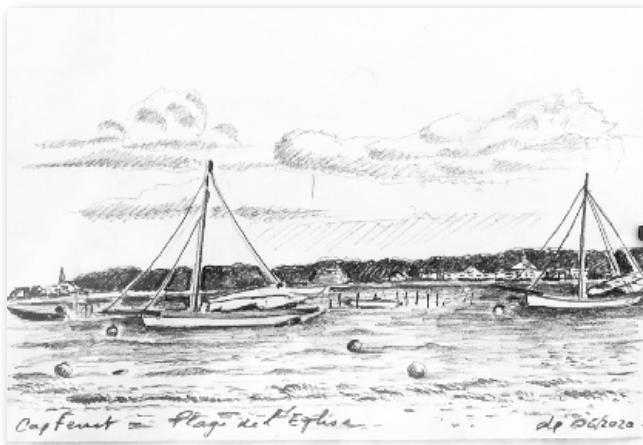
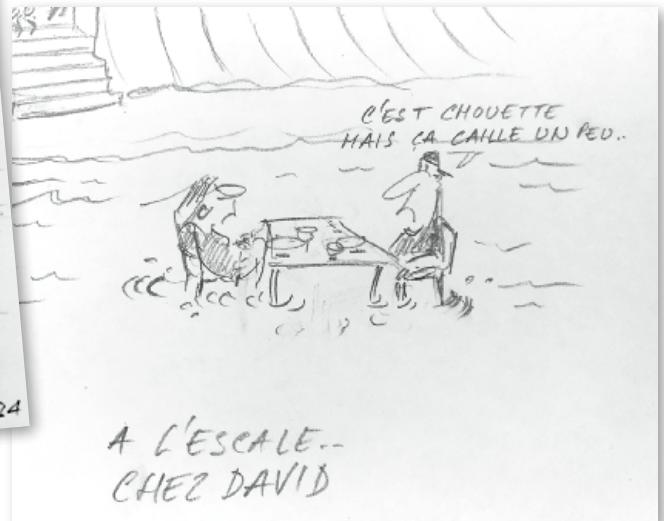


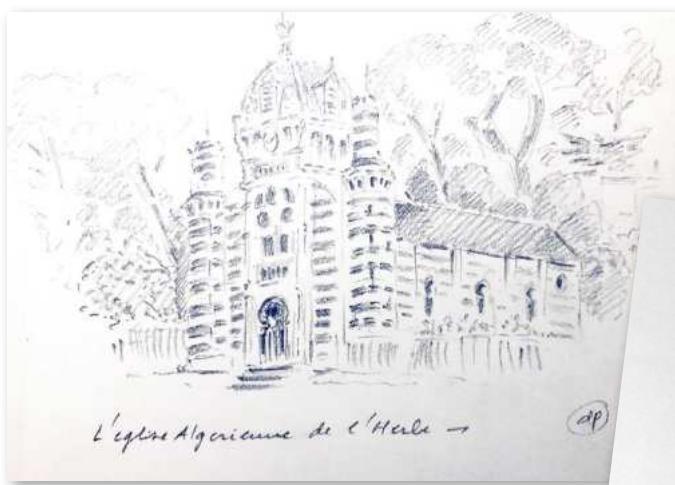
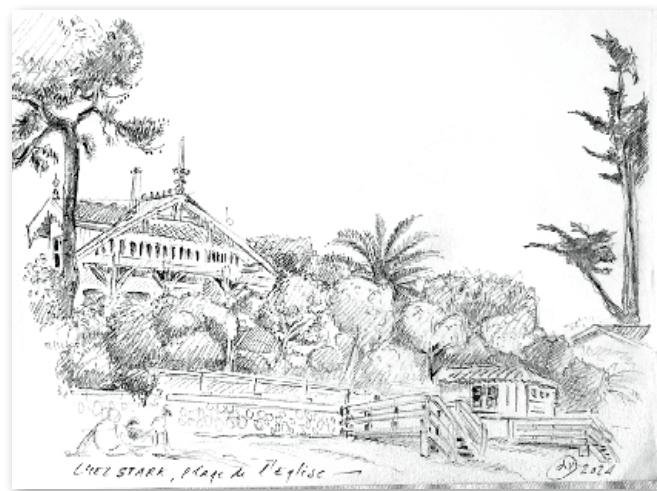
Cap Feret, mi Septembre --  
les touristes sont partis.



# Promenade au Cap Ferret - été 2024

16





# Compte-rendu de la Phase 3 sur le recu PPRL du 4 Octobre

18

## RAPPEL DU PÉRIMÈTRE ÉTUDIÉ

La commune de Lège – Cap Ferret

- ▶ façade océanique
  - Secteur nord
  - Secteur centre
  - Secteur de la pointe
- ▶ façade interne de l'embouchure
  - Secteur des 44 ha
  - Secteur Mimbeau Sud
  - Secteur Mimbeau Nord
- ▶ façade interne du bassin
  - Secteur chenal de Piquey
  - Secteur Vasières



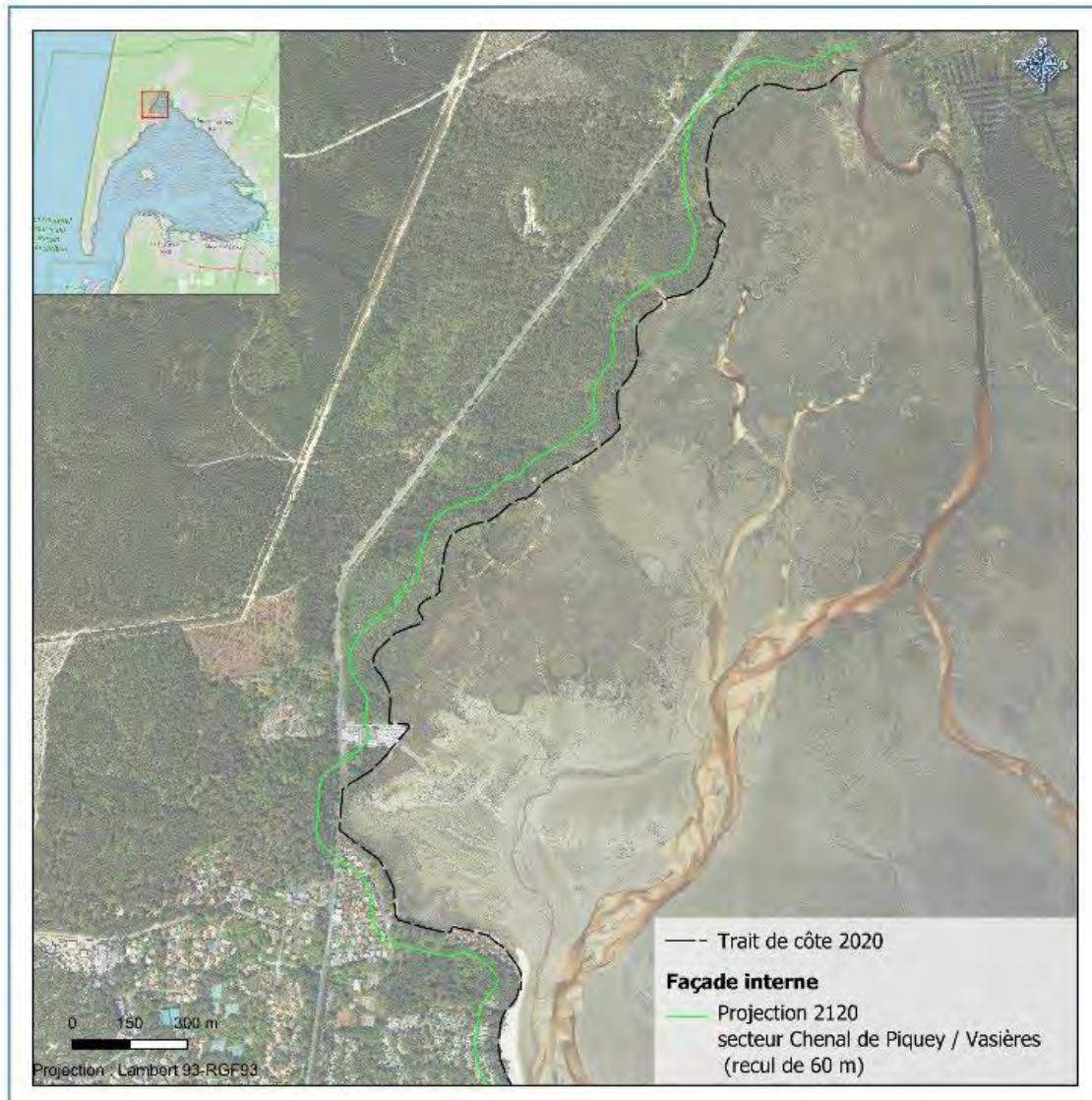
# ul du trait de côte du COCOAS du

## PARTICULARITÉS DES ZONES BASSES INTRA BASSIN

19

Plages sableuses naturelles en érosion mais recul du trait de côte non quantifiable

Approche forfaitaire à affiner par prise en compte de l'effet réchauffement climatique (croisement cartographique avec les zones basses)

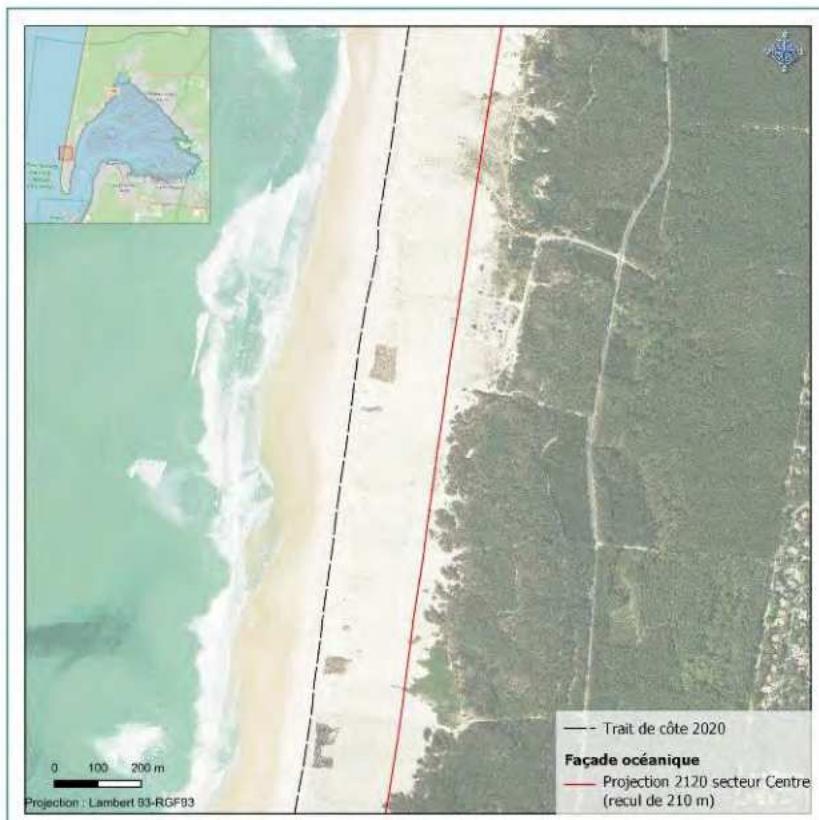
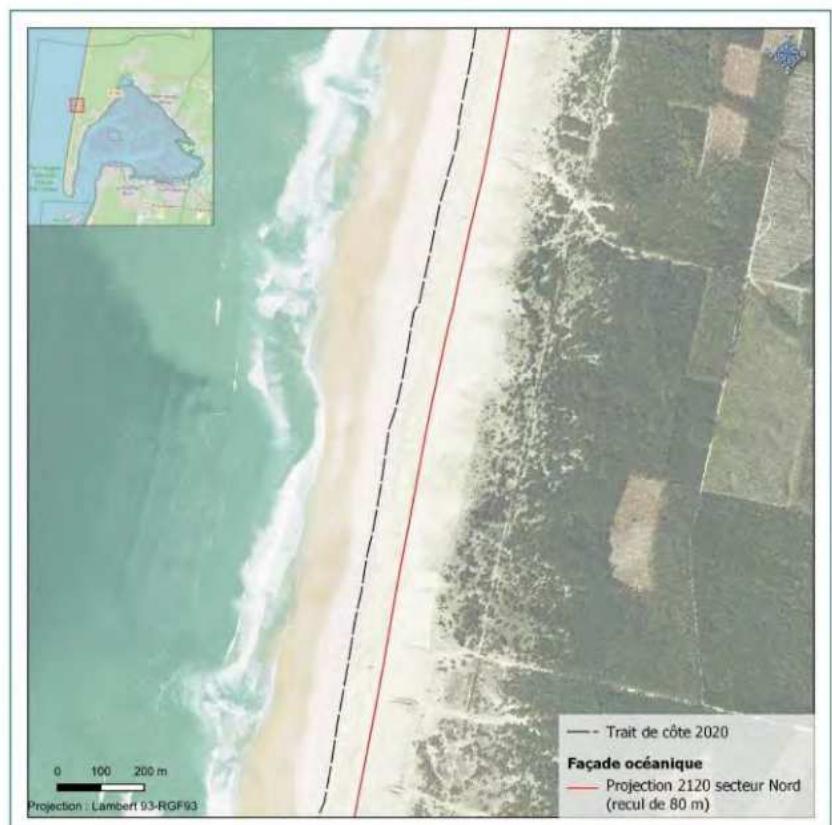


# Compte-rendu de la Phase 3 sur le recul PPRL du 4 Octobre

20

## HARMONISATION DES TRACES AUX LIMITES DE SECTEURS

La méthodologie retenue conduit à des reculs différents suivant les secteurs



La cartographie finale nécessite un lissage des interfaces

# ul du trait de côte du COCOAS du

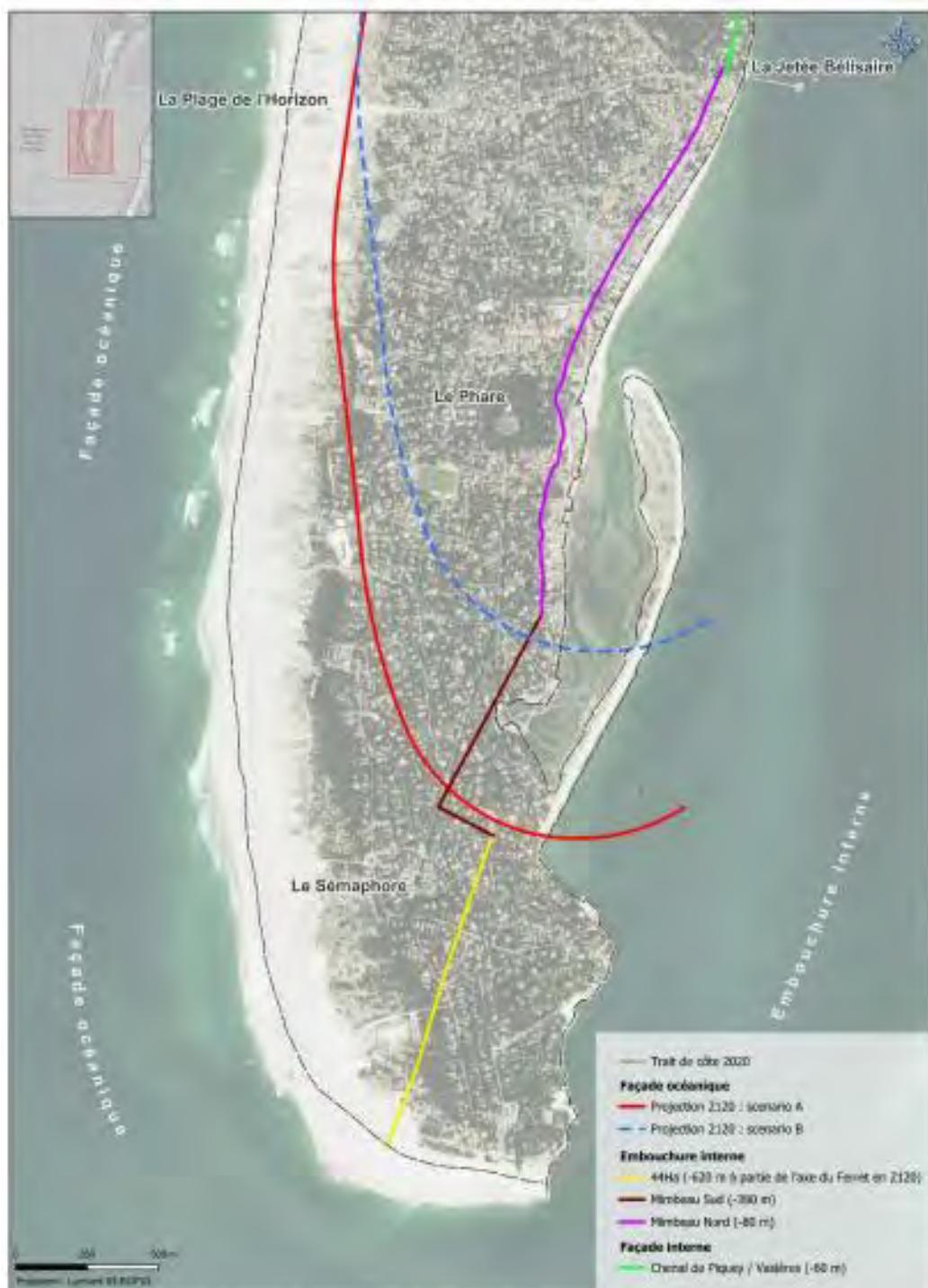
## ARBITRAGE ENTRE LES DEUX SCÉNARIOS DE LA POINTE

21

Dans la mise en oeuvre de la méthode retenue en phase 2, une décision restait à prendre quant à l'hypothèse à prendre en compte pour le recul de la pointe sud de la façade océanique.

Dans le cadre de l'élaboration d'un PPR, la doctrine est d'appliquer le scénario le plus sécuritaire dès lors qu'il correspond à un phénomène plausible.

La suite de l'étude se fera donc en retenant le scénario B.



# Les échos du Bassin

22

## NON AU DÉVERSEMENT DES EAUX USÉES DANS LE BASSIN

Après l'hiver 2023 et ses conditions climatiques exceptionnelles, le SIBA a demandé l'autorisation de déversement des eaux usées dans le Bassin, suite à plusieurs plaintes. Notre Association, avec d'autres associations environnementales, les professionnels de la mer et beaucoup d'habitants sont toujours partisans de la doctrine originelle du SIBA : ZERO REJET DANS LE BASSIN. Beaucoup d'actions sont en cours, une pétition est en ligne, un avis «conforme» est demandé au Parc Naturel Marin. Le dialogue entre le SIBA et les ostréiculteurs a repris. Un plan d'urgence avec des financements extérieurs a été adopté.

## TRANSPORT EN COMMUN NORD BASSIN : DU NOUVEAU EN 2025

Le réseau ALEGO, opéré par la société TRANSDEV, se met en place. La ligne 1 qui relie La Pointe du Cap Ferret à la gare de Biganos comptabilise plus de 500 voyageurs par jour. La ligne 10 qui va du pôle d'échange Arès-Lège à la gare de Marcheprime depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, en 35 minutes, compte 14 allers et retours en semaine, 9 le week-end. Autre nouveauté très attendue, la ligne 3 qui va de la Pointe du Ferret à Lège. Elle est identique à celle du bus régional 601, qui va s'effacer progressivement. Elle passera de 3 allers et retours par jour aujourd'hui à 20 allers et retours demain. Elle est connectée à la ligne 10 et au car express régional qui reliera Lège à Bordeaux en septembre 2025. On attend la liste des arrêts de la ligne 3.

A venir aussi, une refonte des liaisons maritimes avec Arcachon ainsi qu'une liaison régulière en saison en bateaux électriques entre les jetées de Piquey et Bélisaire

## SALON NAUTIQUE D'ARCACHON DU 18 AU 21 AVRIL

Le Belem revient à Arcachon après une escale en 2022 et en ...1920. Il sera accompagné par la goélette d'instruction de la Marine Nationale LA BELLE POULE. Pour mémoire, elle avait été offerte, en 1932 ainsi que sa consœur L'ETOILE, à l'Ecole Navale, par la célèbre navigatrice Virginie Herriot, une Arcachonnaise de cœur .Ils seront accompagnés par la collection des bateaux d'Eric Tabarly, Herriot.

## LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE D'ARCACHON EST TOUJOURS VIVANTE

Le nouveau Président Jean FRIBOURG a accueilli le 25 novembre les adhérents et partenaires pour le centenaire de l'Association. L'objectif est de continuer, de valoriser ses collections et de sauvegarder le site du Musée. Sur la parcelle, propriété de l'Université de Bordeaux, une importante opération immobilière est envisagée depuis plusieurs années. La Société Scientifique a déposé un recours. Elle souhaite que le musée soit de nouveau accessible au public. Elle a rétabli le contact avec la municipalité et l'université. A suivre.

## COUPS DE VENT

La tempête Darragh a balayé la côte atlantique le 7 décembre. Le Sémaphore a relevé des rafales jusqu'à 117km/h. A noter que plusieurs coups de vent ont suivi... L'érosion de la côte océane continue.

On a pu noter une accumulation importante de sable contre le musoir de La Pointe. Le dispositif mis en place par l'Association de Défense de La Pointe a permis de récupérer une importante quantité de sable qui est allée renforcer la dune côtière.

Les conditions climatiques exceptionnelles du 17 décembre ont permis d'apercevoir nettement la chaîne des Pyrénées grâce à un phénomène de mirage bien connu. Exceptionnel.

A noter, aussi, un magnifique coucher de soleil du 1<sup>er</sup> janvier.

## FORÊT D'EXCEPTION

Le label vient d'être renouvelé pour les Forêts Domaniale de Lège et Garonne et de La Teste-de-Buch. Après le rattachement de la propriété communale forestière - 207 hectares en 2021 - et l'inscription au Réseau Départemental des Espaces Naturels, la commune a souhaité obtenir le label «Forêt d'Exception». Cette reconnaissance valorisera l'histoire, la culture, le patrimoine et la gestion durable de la forêt communale en soulignant son rôle dans la fixation des dunes, la préservation des paysages et de la biodiversité ainsi que l'accueil du public.

Une MAISON DE LA FORÊT pourrait s'installer à La Pointe aux Chevaux. C'est une suggestion de l'Association.

# et de la Presqu'Île

23

## CRÉATION D'UNE BRIGADE CYNOPHILE À LA POLICE MUNICIPALE

Un agent de la Police Municipale, Mme Typhaine Bayrou et son chien, ont validé avec succès leur formation. Le Maire a été autorisé à signer la convention de rétrocession du chien à titre gracieux. Bienvenue à Target, berger malinois femelle.

## RÉFLEXIONS SUR LE CABINET MÉDICAL DU CAP FERRET

Le propriétaire du cabinet médical du Cap Ferret l'a mis en vente. Les professionnels de santé – médecins, infirmiers, Kinés, n'ont pas les moyens de l'acquérir. La commune s'est emparée du sujet. Notre Association a proposé la création d'une structure immobilière spécifique – une SEPL – qui deviendrait propriétaire des murs et demanderait un loyer aux occupants, loyer qui couvrirait les échéances de l'emprunt mis en place. Une opération neutre pour la commune et une solution permettant de maintenir des professionnels de santé au Cap Ferret et en d'autres lieux – Piquey, Claouey – en cas de besoin. A suivre.

## FRANCE SERVICE ET AGENCE POSTALE AU CAP FERRET

Les guichets mis en place à Lège et au Cap Ferret sont plébiscités par les usagers. L'URSSAF a rejoint au 1<sup>er</sup> janvier les 9 opérateurs déjà accessibles. 3 agents municipaux dont un conseiller numérique, sont joignables sur rendez-vous au 05 56 60 39 91.

C'est aussi un succès pour l'Agence Postale à la mairie-annexe du Cap Ferret. En saison, c'est plusieurs centaines de personnes qui sont accueillies quotidiennement. Merci à Bernadette et Sylvie.

## UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Le poste de Directeur Général des Services, vacant depuis plusieurs années, a été attribué à Bruno BIEDER. C'est un polytechnicien, promo 1985, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées. Il a occupé des fonctions opérationnelles comme directeur dans des communes et départements ou dans le domaine de la formation. C'est un renfort important pour la commune. Bienvenue.

## LA COMMUNE PERD DES HABITANTS

Lège-Cap Ferret comptait à l'année, 8 051 habitants en 2024 contre 8 303 habitants en 2016, soit une baisse de 3,1%. C'est la seule commune du Nord-Bassin. Le bourg de Lège compte plus d'habitants, au détriment du sud de la presqu'île. Pour rappel, Arès + 4,4%, Audenge + 24,4%, Biganos +8%, Marcheprime +20,9%, Mios + 23,6%.

Si la population scolaire se maintient, on note un vieillissement de la population. Donc, un départ d'habitants vers les communes avoisinantes. Les locations saisonnières ont pris le pas dans l'urbanisme. Les Marchands de Biens ont accéléré le phénomène. Le village - du Cap Ferret est dans les tous premiers pour les coûts au M<sup>2</sup> - jusqu'à 20 000 euros du M<sup>2</sup> construits, d'où la difficulté pour un membre de la famille de reprendre le bien en cas de succession. A suivre.

## TRAVAUX EN COURS OU LIVRÉS

Suite à l'orage du 19 juin, le grand escalier du village de l'Herbe a été fortement endommagé et interdit d'accès. Il vient d'être livré à nouveau à la population et aux nombreux visiteurs. Il permet une superbe vue sur le Bassin et un accès direct au village de l'Herbe.

La mise en souterrain des réseaux ENEDIS, ORANGE et de l'éclairage public de la rue des Goélands et de l'avenue de La Poste est en cours.

Le SIBA est intervenu pour installer 380 m de nouvelle canalisation d'eaux pluviales aux Landes de Simon et chemin du cassieu à Lège.

# CAP FERRET MUSIC OPEN - 11<sup>ÈME</sup> ÉDITION LES 22 ET 23 FÉVRIER - SALLE DE LA FORESTIÈRE CAP FERRET

Tremplin de musique classique, jazz et traditionnelle, destiné aux jeunes élèves (OPEN JUNIOR) et futurs professionnels (OPEN MASTERS), le Music Open est à mi-chemin entre concours et festival. Le programme est entièrement libre, l'Open Masters est sans limite d'âge. Pour le public, c'est l'occasion de découvrir et d'encourager les talents de demain. Pour les apprentis musiciens, c'est l'offre d'échanges, de conseils avisés du jury, de concert avec un public attentif et bienveillant, de récompenses allant d'un diplôme à une invitation à jouer en concert, en passant par les préselections pour les grandes institutions internationales. Un événement musical international au cœur de l'hiver, en pleine floraison des mimosas sur la Presqu'île de Lège-Cap Ferret.



## CONCERTS :

### SAMEDI 22 Février - 20H30 - Concert de gala aux chandelles

**RÉCITAL PIANO QUATRE MAINS - DUO ALIZÉ** (Suisse) Avec Camille Patau, Nathan Alizé, Second Prix du Concours International Léopold Bellan 2024

**Programme :** F. Schubert : Sonate pour piano à quatre mains D.617, S. Rachmaninov : 6 morceaux op.11, M. Ravel : Rapsodie Espagnole  
Concert suivi d'un cocktail

Tarif plein : 20 euros – tarif réduit : 15 euros.

### DIMANCHE 23 Février - 17H30 - Remise des diplômes

#### CONCERT des lauréats

Remise des prix

Entrée libre – réservation conseillée

Renseignements : [open@ferretfestival.com](mailto:open@ferretfestival.com)

## CAP FERRET MUSIC FESTIVAL XV<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE ! DU 5 AU 12 JUILLET 2025

### Le fil rouge 2025 : la création

Création, tradition, renouveau : tour d'horizon de ce qui se fait et se prépare.

Dans la musique classique, en France et partout ailleurs

Dans les musiques de film

Dans les musiques traditionnelles, de la Chine à la Serbie

Dans le jazz...

Cette année marquera également l'inauguration du partenariat officiel avec les séminaires d'été de l'Université des Arts de Vienne (Autriche) tant sur le plan de la pédagogie que des artistes. La semaine du festival sera rythmée comme chaque année par 7 concerts du soir, 7 concerts jeunes talents, 3 extras, 7 ateliers découvertes et 12 masterclasses publiques sur les 23 kilomètres de Presqu'île. Direction artistique Hélène Berger.

- **OUVERTURE :** Grand concert au Mimbeau le samedi 5, **finale avec feu d'artifice synchronisé**.
- **MUSIQUES DE FILM** à DEUX PIANOS avec **ALICE TAGLIONI** et **LAURENT LEVESQUE (France)**
- **VENTS** : le **Trio LUZ (France)** et **MAJTA NOEMI (Croatie)**
- **MUSIQUES TRADITIONNELLES** : Avec le retour de l'accordéoniste **BOBAN BJELIC (Serbie)** et la lauréate 2024 d'Osaka International Music Competition **XIAOBO ZHANG (Chine)** au Guzheng: des interprètes venus d'ailleurs nous enchanteront avec des musiques des Balkans, d'Asie, quelques métissages inédits sont en préparation... .
- **CORDES** : le **quatuor PROMETHEE** de l'Opéra National de Bordeaux Aquitaine, la harpiste japonaise **MIZUKI NAMBA**
- **JAZZ** : Musique cubaine avec un symbole du festival, **Marc Olivier POINGT (France)**, ancien lauréat du Cap Ferret Music Open 2019, dans sa nouvelle formation internationale !
- **Côté académie** : **Thomas Kreuzberger**, de l'Université de Vienne (Autriche) et **Anne-Marie Condacsé** de l'université d'Oklahoma (USA) rejoignent l'équipe pédagogique auprès de **Florence Guignolet (Chant)** **Lisa Tannebaum (Harpe)** **Eric Artz (Piano)** **Rabah Aliouane (Comédie Musicale)** et quelques autres.

Renseignements, mécénat, partenariat, bénévolat : écrire à [capferretmusicfestival@gmail.com](mailto:capferretmusicfestival@gmail.com)